

Ministry of Education
Benefits Trust Branch
900 Bay Street
20th Floor, Mowat Block
Toronto, ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Direction des fiducies des avantages
sociaux
900, rue Bay
20^e étage, édifice Mowat
Toronto ON M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

2016: SB30

DESTINATAIRES : Cadres supérieurs de l'administration des affaires

Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires (conseils isolés)

Cadres supérieurs des administrations scolaires
(article 68, Administrations scolaires)

EXPÉDITRICE : Doreen Lamarche
Directrice
Direction des fiducies des avantages sociaux

DATE : Le 20 septembre 2016

OBJET : **Mise à jour sur la mise en œuvre des fiducies de
soins de santé au bénéfice d'employés (FSSBE) –
Phases 2 et 3**

Cette note de service fait suite à la note **2016 : SB18 – Mise à jour sur la mise en œuvre des fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés** et donne aux conseils scolaires d'autres renseignements sur le transfert des avantages sociaux dans les FSSBE.

Mise en œuvre

Comme annoncé précédemment, les régimes des employés seront transférés aux FSSBE de manière échelonnée pendant l'année scolaire 2016-2017. On prévoit la mise en œuvre de cinq phases :

Phase 1	1 ^{er} novembre 2016
Phase 2	1 ^{er} février 2017
Phase 3	1 ^{er} février 2017 (conseils francophones seulement)
Phase 4	1 ^{er} avril 2017
Phase 5	1 ^{er} juin 2017

Les phases 1 à 3 sont maintenant terminées et ne pourront être modifiées que si un conseil scolaire n'a pas encore ratifié les dispositions locales de la convention collective à la date de participation. En août, le prestataire de services partagés, le Régime d'assurance des enseignants de l'Ontario (RAEO), a avisé plusieurs conseils scolaires des groupes de négociation des employés qui sont en phase 2 et 3 (voir la liste des conseils scolaires à l'annexe A, veuillez noter que ce n'est pas tous les groupes de négociation des employés qui participent aux phases). Les conseils scolaires en phase 2 ont reçu une lettre autorisant l'assureur actuel à transférer les renseignements relatifs aux avantages sociaux des employés au RAEO, ainsi qu'une liste des dates importantes pour s'assurer que la transition dans les FSSBE se fait comme prévu. Les conseils scolaires en phase 3 travaillent sur les échéances de transition en collaboration avec leur assureur actuel. Les conseils scolaires en phases 2 et 3 peuvent également utiliser la liste plus à jour des activités de mise en œuvre et les échéanciers comme outil de planification (voir l'annexe B).

Les conseils scolaires participant aux phases suivantes recevront des renseignements dès qu'ils seront disponibles.

Nous encourageons toujours tous les conseils scolaires à tenir aussi tous les renseignements relatifs aux avantages sociaux des employés à jour et exacts que possible afin de faciliter le transfert.

Modèle définitif du coût des avantages sociaux

Le ministère est sur le point de terminer le processus de validation des modèles du coût des avantages sociaux. À l'heure actuelle, nous tenons à remercier les conseils scolaires qui nous ont aidés en répondant aux questions du ministère, des vérificateurs, du RAEO et des associations de conseillers scolaires.

Les conseils scolaires devraient recevoir sous peu une version définitive de leur modèle du coût des avantages sociaux que leur enverra par courriel l'analyste financier qui a passé en revue les modèles. Ils devront vérifier les renseignements inscrits dans le modèle et confirmer qu'ils sont exacts. Ils devront ensuite envoyer cette confirmation par courriel à l'analyste financier dans les **10 jours ouvrables** de la réception de la version définitive du modèle du coût des avantages sociaux, et envoyer une copie aux cadres supérieurs de l'administration des affaires des conseils scolaires qui ne sont pas les expéditeurs.

Ces modèles définitifs serviront à calculer les fonds destinés aux régimes des groupes d'employés transférés dans les FSSBE.

Exigences en matière de financement des FSSBE

Le Ministère s'est engagé à communiquer, d'ici le 3 octobre 2016, aux conseils scolaires qui participent à la phase 1 (transfert le 1^{er} novembre 2016), le montant de leur premier versement mensuel aux fiducies. Puisque le processus de validation du modèle définitif du coût des avantages sociaux n'est pas encore terminé, on utilisera un montant préliminaire.

Le RAEO continuera de travailler avec les conseils de la phase 1 pour veiller à ce que le processus de paiement soit établi et que les autres connexions avec les données fonctionnent.

Plus tard en octobre, le ministère informera les conseils scolaires des changements qu'il sera proposé d'apporter à la formule du financement des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) en vue de refléter le montant de financement des avantages sociaux versés aux fiducies, y compris l'engagement du ministère à financer 300 \$ par ETP à partir de 2016-2017.

Si vous avez des questions, veuillez contacter Emily White à Emily.White@ontario.ca ou au 416 325-5226 ou Brad Partington à Brad.Partington@ontario.ca ou au 416 326-3804.

Original signé par

Doreen Lamarche
Directrice
Direction des fiducies des avantages sociaux

Annexe A : Conseils scolaires en phase 1, 2 et 3

Phase 1	Phase 2	Phase 3
Brant Haldimand Norfolk CDSB	Algoma DSB	Conseil des écoles catholiques du Centre-Est
Halton DSB	Algonquin and Lakeshore CDSB	Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
Kawartha Pine Ridge DSB	Avon Maitland DSB	CSC de district des Grandes Rivières
Ottawa-Carleton DSB	Bluewater DSB	CSC du Nouvel-Ontario
Peel DSB	Brant Haldimand Norfolk CDSB	CSC Franco-Nord
Rainbow DSB	Bruce-Grey CDSB	CSC Providence
Renfrew County CDSB	DSB of Niagara DSB	CSDC Centre-Sud
Renfrew County DSB	DSB Ontario North East	CSDC de l'Est Ontarien
Simcoe County DSB	Dufferin-Peel CDSB	CSDC des Aurores Boréales
Thames Valley DSB	Durham DSB	CSD du Grand Nord de l'Ontario
Thunder Bay CDSB	Grand Erie DSB	Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario
Waterloo Region DSB	Greater Essex County DSB	Conseil scolaire Viamonde
	Halton CDSB	
	Hamilton-Wentworth CDSB	
	Hamilton-Wentworth DSB	
	Huron-Perth CDSB	
	Keewatin Patricia DSB	
	Lakehead DSB	
	Lambton Kent DSB	
	London DCSB	
	Near North DSB	
	Niagara CDSB	
	Nipissing-Parry Sound CDSB	
	Ottawa CSB	
	Sudbury CDSB	
	Superior North CDSB	
	Toronto CDSB	
	Waterloo CDSB	
	Windsor-Essex CDSB	
	York CDSB	

Annexe B

Phases 2 et 3 – Mise à jour sur les activités de mise en œuvre et les échéanciers 2016-2017

ACTIVITÉS	ESSAI	PRODUCTION
Les CSD des phases 2 et 3 ont été avisés	12 août	S/O
Le RAEO doit fournir un guide de transition, activités de mise en œuvre et les échéanciers aux CSD (s'il y a des mises à jour, elles seront fournies à la période de production)	8 septembre	3 novembre
Le CSD doit fournir au RAEO les coordonnées du SIRH et de la période d'essai (personne-ressource / n° de téléphone / courriel)	12 septembre	S/O
Le RAEO fournit des gabarits pour des données supplémentaires (p. ex. Les membres qui ne sont pas au travail, volume d'assurance-vie)	S/O	3 novembre
Le CSD demande les données sur les avantages sociaux, l'assurance-vie et l'assurance des personnes à charge des assureurs existants (selon un format spécifique, aux fins de peupler le modèle historique des réclamations, donner un aperçu de la structure des avantages d'assurance-vie)	12 septembre	3 novembre
Le CSD crée un <u>fichier du SIRH</u> des employés éligibles qui sont transférés, le transmet au RAEO via un protocole de transfert de fichiers sécurisés. La période d'essai commence jusqu'à l'élimination des erreurs (CSD et RAEO)	3 oct. au 12 oct.	22 nov. au 2 déc.
Le CSD transfère les données sur les avantages sociaux, l'assurance-vie et l'assurance des personnes à charge à RAEO via un protocole de transfert sécurisé. Fournis un aperçu de la structure des avantages d'assurance-vie des employés. Instruire un transporteur pour livrer le modèle historique des réclamations à Manulife	3 oct. au 12 oct.	22 nov. au 2 déc.

ACTIVITÉS	ESSAI	PRODUCTION
Le CSD crée un fichier des <u>changements du SIRH</u> et le remet au RAEO. La période d'essai avec les changements de SIRH commence jusqu'à l'élimination des erreurs (CSD et RAEO)	S/O	2 déc. - 16 déc.
Le RAEO crée un fichier d'essai de paie et le transmet au CSD. La période d'essai du fichier d'essai de paie commence jusqu'à l'élimination de toutes les erreurs (CSD et RAEO)	S/O	2 déc. - 16 déc.
Le RAEO vérifie tous les registres d'erreurs de <u>l'assureur et du SIRH</u> et fournit une rétroaction au CSD	27 oct. - 3 nov.	S/O
Lancement du site du portail des membres	S/O	4 janvier 2017

SIRH : Système d'information de gestion des ressources humaines

N.B. Les dates sont approximatives et pourraient changer étant donné la nature dynamique du processus de transformation